



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

JEUDI 18 JUIN 2020 à 10 heures

430, rue de l'Aubinière - 44150 Ancenis (\*)

**(\*) ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À HUIS CLOS :** Conformément à l'article 4 de l'ordonnance 2020-321 du 25 mars 2020 prise dans le cadre de l'habilitation conférée par la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 n° 2020-290 du 23 mars 2020, l'Assemblée Générale Mixte de la Société du 18 juin 2020, sur décision du Conseil d'Administration, se tiendra sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents, que ce soit physiquement ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle.

**(\*) Avertissement – COVID-19 :** Dans le contexte de l'épidémie du Covid-19 et des mesures administratives prises pour limiter les rassemblements collectifs et les déplacements pour des motifs sanitaires, les modalités d'organisation et de participation des actionnaires à l'Assemblée générale devant se tenir le 18 juin 2020 sont aménagées.

Les actionnaires pourront voter par correspondance ou donner pouvoir, en utilisant le formulaire de vote prévu à cet effet qui sera disponible dans la rubrique dédiée à l'assemblée générale 2020 sur le site de la Société [www.manitou-group.com](http://www.manitou-group.com). Ces moyens de participation mis à la disposition des actionnaires sont désormais les seuls possibles.

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'assemblée générale 2020 sur le site de la Société [www.manitou-group.com](http://www.manitou-group.com).

Dans le cadre de la relation entre la Société et ses actionnaires, la Société les invite fortement à privilégier la transmission de toutes leurs demandes et documents par voie électronique, lorsque cette modalité est prévue, à l'adresse suivante : [ag2020@manitou-group.com](mailto:ag2020@manitou-group.com).

La Société avertit ses actionnaires que, compte tenu des restrictions actuelles à la circulation, elle pourrait ne pas être en mesure de réceptionner les envois postaux qui lui sont adressés.